ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973

5e Circonscription de Meurthe-et-Moselle

Le 7 mars 1973

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

du Toulois, du Thiaucourtois et du Xaintois,

Les résultats du premier tour sont là.

Edifiants.

Monsieur Fouchet, député sortant, subit un échec.

Il accuse une perte de 6.766 voix par rapport au résultat de 1968. Au lieu de ses 50 % de voix au premier tour en 1968, au lieu des 46 % que lui donnait le sondage effectué au début de la campagne, il se retrouve, le 4 mars, avec seulement 35 % des voix. La chute est nette, indiscutable, continue. Elle ne peut plus être endiguée. Elle s'accentuera encore le 11 mars.

Monsieur Fouchet ne peut plus battre le candidat soutenu par le parti communiste.

Ses ambitions ministérielles appartiennent au passé. C'est d'ailleurs ce qu'il avait compris en décidant lui-même de quitter Toul pour retourner à St-Germain-en-Laye, d'où il nous fut "parachuté".

Les Lorrains l'avaient alors accueilli **pour unifier et non pas pour diviser.**

Pourquoi avoir depuis créé un mouvement pour gêner le Président de la République, alors que la Région a tant besoin du concours de l'Etat pour assurer son développement économique et industriel ? Est-ce vraiment la bonne manière de faire ? Quelle personnalité nationale a accepté d'entrer dans ce jeu ? Pourquoi vouloir s'élever à la hauteur des nuages, à la recherche d'un hypothétique destin national ? Soyons réalistes. N'y a-t-il pas tant à faire, sur place, au service de toute la population ? Quels que soient, aujourd'hui, les choix politiques des uns et des autres, les problèmes ne seront-ils pas là, demain, inchangés, attendant des solutions ?

*
* *

"Madame Claire LECLERC crée la surprise", titre l'Est Républicain de lundi.

En me plaçant en deuxième position, vous avez, par vos votes, créé une situation favorable qu'il vous appartient aujourd'hui d'utiliser pour barrer la route au candidat porteur des voix communistes.

Je ne rappellerai pas mes options en faveur :

— d'une véritable décentralisation au profit des collectivités locales, dans le cadre d'un pouvoir régional,
— de l'égalité des chances à donner à tous nos enfants, grâce à un accès égal à l'éducation, au moyen notamment de bourses appropriées et d'écoles maternelles en milieu rural,
— de la promotion des équipements collectifs, sportifs, sociaux et culturels,
— de l'accélération de la construction des axes routiers, autoroutiers et fluviaux,
— de la primauté au social avec la retraite à 60 ans, le SMIC à 1 000 francs, le doublement de l'allocation vieillesse, une plus grande justice fiscale,...

Elles sont partagées par les réformateurs.

Mais ne sont-elles pas également celles de certains socialistes de tradition française, qui veulent voir les choses "à l'échelle humaine" et rejettent "l'univers concentrationnaire" que dénonçait à Toul, jeudi passé, David Rousset ?

Ne s'agit-il pas là de points de cette large "communauté d'idées" que proclamait Edgar Faure, l'automne dernier, au Colloque de Beaune ?

C'est pourquoi je suis intimement persuadée que ces socialistes français ne voudront pas, ne pourront pas, dimanche prochain, mêler leurs bulletins à ceux des moscoutaires autoritaires, qui veulent le bouleversement brutal et révolutionnaire de notre société.

Ma candidature est la seule qui permette à tous d'exprimer une volonté de changement tout en rejetant à la fois les serviteurs aveugles d'une idéologie étrangère et les nostalgiques d'un passé désormais révolu.

Elle évite à tous de devoir choisir entre le conservatisme et l'immobilisme de M. Fouchet, ou l'installation au pouvoir des communistes à travers M. Feidt.

Elle vous offre à tous la possibilité d'avoir un député efficace, présent dans la circonscription, dénué de tout sectarisme, et largement ouvert aux problèmes sociaux.

Claire LECLERC,

Conseiller général — Maire de Colombey-les-Belles
Vice-Président de la Commission de l'Agriculture de l'Industrie et du Commerce
Chargé de Mission au Cabinet du Ministre d'Etat, chargé des Affaires Sociales
Secrétaire général adjoint du Mouvement pour un Nouveau Contrat Social
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Mariée — 6 enfants.